



Cher client,

En raison de la hausse exorbitante du carburant au cours des dernières semaines, Abivac se doit de facturer une surcharge pour le carburant, à compter de la mi-avril 2022, pour mobiliser/démobiliser nos toilettes portables mais également lors des vidanges de toilettes et de fosses septiques.

Le taux sera calculé en pourcentage et variera hebdomadairement selon le prix au litre payé pour le carburant.

Soyez assuré que cette situation inattendue est temporaire, tant que le prix du carburant ne reviendra pas à la baisse.

Pour toutes questions, veuillez communiquer avec nous au : 819 797-4141 ou par courriel à l'adresse suivante : www.requete@abivac.com

Merci de votre compréhension.

L'Équipe de Abivac